



**SERVICE D'APPUI AUX MOBILISATIONS
ET À LA VIE RÉGIONALE CSN LAURENTIDES**
289, rue De Villemure, 2^e étage, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5J5
courriel : jacinthe.pilon@csn.qc.ca

*À tous les médias
Communiqué pour publication immédiate*

Les employés des municipalités de la Lièvre-Sud renouvellent leur convention collective

(Saint-Jérôme, 30 août 2011).- Les syndiqué-es CSN travaillant pour les municipalités de Notre-Dame-du-Laus, Lac-du-Cerf, Notre-Dame-de-Pontmain et St-Aimé-du-Lac-des-Iles ont adopté les termes d'une nouvelle convention collective.

Près d'une dizaine de rencontres de négociation dans les quatre sections du syndicat auront été nécessaires afin de permettre aux travailleuses et travailleurs d'obtenir des gains notamment au chapitre des vacances, des horaires de travail et particulièrement des salaires.

Pendant une période prédéterminée par la convention collective, l'horaire de travail des salariés de Notre-Dame-du-Laus passera de 5 à 4 jours de travail hebdomadaire soit du lundi au jeudi sans que les salariés visés ne subissent de perte d'heures de travail.

La convention collective qui prendra fin le 31 décembre 2012 prévoit des augmentations salariales de 2% annuellement incluant une pleine rétroactivité sur toutes les heures travaillées depuis l'échéance de la dernière convention collective le 31 décembre 2008.

« Notre objectif premier était de préserver le pouvoir d'achat de nos membres et, en ce sens, nous avons pleinement atteint notre mandat », souligne monsieur Normand Gougeon, président du syndicat.

Le nouveau contrat de travail prévoit, de plus, un redressement salarial de 0,50\$ l'heure pour 7 classifications d'emploi, l'introduction d'une prime de

nuit de 1\$ l'heure et l'ajout d'une journée de congé payée par l'employeur à être prise au moment choisi par le salarié.

Le nouveau contrat de travail vise les salariés des municipalités de Notre-Dame-du-Laus, Lac-du-Cerf, Notre-Dame-de-Pontmain et Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Lièvre-Sud est affilié à la Fédération des employés et employées des services publics de la CSN et au Conseil central des Syndicats nationaux des Laurentides.

-30-

Pour renseignements :
Martin Bourgeois SAMVR-CSN
450 438-4196